

## CONVOCATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

## Jeudi, 24 octobre 2024 à 14.30 heures

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 18 octobre 2024

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation du plan de gestion pour l'année forestière 2025.
- 2. Confirmation de règlements temporaires sur la circulation.
- 3. Décisions dans le cadre d'une demande de subside.
- 4. Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2022.
- 5. Adaptation des tarifs du centre résidentiel Riedgen.
- 6. Approbation de plusieurs actes notariés.
- 7. Démissions et nominations au sein des commissions locales.
- 8. Approbation de contrats relatifs au jardins communaux.
- 9. Adoption de la convention pour la Maison des Jeunes pour l'année 2024.
- 10. Urbanisme :
  - a) Approbation du règlement des bâtisses RBVS
  - b) Approbation MOPO PAG Reckenthal et approbation MOPO PAP QE Reckenthal
  - c) Mise en procédure MOPO PAG rue du Bois
  - d) Décision relative aux logements à coût modéré dans le cadre d'un PAP
- 11. Divers.
- 12. Affaires de personnel :
  - a) Décisions portant sur la création de postes au sein du service de régie
  - b) Décision portant sur la création de postes au sein de l'administration communale
  - c) Décision relative aux horaires de travail de l'équipe de régie
  - d) Décision de nomination définitive d'un fonctionnaire communal avec réduction de stage (huis clos)